

PORT DE PLAISANCE DE SETE

PRESTATIONS 2024 (TTC)

GRUE FIXE 8T – AIRE TECHNIQUE

GRUTAGE (mise à l'eau + mise à terre)	
jusqu'à 6.50 m	99 €
de 6.51 à 8.00 m	124 €
de 8.01 à 9.50 m	163 €
de 9.51 à 11.00 m	185 €
MATAGE/DEMATAGE (1 mât)	52 €
MATAGE/DEMATAGE (ketch)	103 €
<i>→ au delà d'une heure, supplément de 16 € par demi-heure</i>	
MISE SUR SANGLES (pour les deux premières heures)	37 €
<i>→ au-delà de deux heures, supplément de 10 € par heure</i>	
POSE OU DEPOSE MOTEUR (pour les deux premières heures)	37 €
<i>→ au-delà de deux heures, supplément de 10 € par heure</i>	
POMPAGE DE CALE	60 €
DOUBLEMENT/CHANGEMENT DES AMARRS	47 €
REPARATION PENDILLE SUITE A CASSE DANS CHAUMARD	Sur devis

PORT DE PLAISANCE DE SETE

PRESTATIONS 2024 (TTC)

REMORQUAGE	
au sein du môle Saint Louis, de la Halte Nautique ou du Bassin du Midi	52 €
entre môle Saint Louis et aire de carénage	94 €
entre môle Saint Louis et Bassin du Midi	105 €
entre môle Saint Louis et Bassin du Midi à l'ouverture des ponts	134 €
entre Halte Nautique et Bassin du Midi	105 €
entre Halte Nautique et Bassin du Midi à l'ouverture de ponts	129 €
entre môle Saint Louis et halte nautique	160 €
entre môle Saint Louis et halte nautique à l'ouverture des ponts	201 €
entre canaux et aire de carénage	105 €
dans les canaux "fermés"	98 €
CLES ELECTRONIQUES D'ACCES ET SUIVI CONSOMMATIONS	
caution pour une clé (les deux premières)	20 €
caution pour une clé électronique supplémentaire - au-delà des deux premières	100 €
remplacement en cas de perte d'une des deux premières clés	20 €
remplacement en cas de perte de la troisième clé et au-delà	100 €
caution pour une clé - passagers / visiteurs	40 €
INTERVENTION SUR ASTREINTE	
Forfait déplacement	206 €
intervention à l'heure (une heure entamée est due)	62 €/heure
MACARONS PARKING (POUR FORFAITS MENSUELS)	
	50 €



PORT DE PLAISANCE DE SETE

PRESTATIONS 2024 (TTC)

FORFAIT EAU/ELECTRICITE POUR NAVIRES DE LONGUEUR SUPERIEURE A 15 M SANS COMPTEUR EAU/ELECTRICITE (à l'année, en forfaits)	67 €/mois
FORFAIT ELECTRICITE POUR NAVIRES DE LONGUEUR INFERIEURE A 15 M DANS LA PERIODE DU 1^{ER} OCTOBRE AU 1^{ER} AVRIL (annuels, en forfaits)	200 €
FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE - (facturation pour bateaux de plus de 15 mètres) - bornes 16A, 32A et 63A	0,30 €/kWh
FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE - (facturation pour bateaux de plus de 15 mètres) - bornes > 63A	0.37 €/kWh
FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE - (bâtiments, conventions terre-pleins...)	0.30 €/kwh
<i>Une remise de 6% sur le tarif public de l'énergie électrique sera accordée pour une consommation annuelle de supérieure à 20 000 kWh</i>	
EAU POTABLE	6 €/m³
VIE A BORD POUR NAVIRES DE LONGUEUR INFERIEURE A 15 M (à l'année)	+20% sur redevance annuelle
VIE A BORD POUR NAVIRES EN FORFAIT MENSUEL OU 6 MOIS (au mois ou en forfaits)	67€/mois
CHAMBRES D'HOTES POUR NAVIRES DE LONGUEUR INFERIEURE A 15M (à l'année)	+25% sur redevance annuelle
CHAMBRES D'HOTES POUR NAVIRES (Forfait 6 mois)	+10% sur redevance annuelle
CHAMBRES D'HOTES POUR NAVIRES DE LONGUEUR SUPERIEURE A 15M SANS COMPTEURS EAU/ELEC (à l'année)	+25% sur redevance annuelle
REDEVANCE ENVIRONNEMENTALE – CONTRATS ANNUELS	3 €/ml
REDEVANCE ENVIRONNEMENTALE – FORFAITS 6 MOIS	1.5 €/ml
DROITS D'ENTREE	30 €/ml
DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'ATTENTE	30 €/demande

